



**Concept de promotion du sport de performance
2021-2024**

1. Introduction

Ce document présente le concept pour la promotion du sport de compétition validé par Swiss Fencing. Il s'agit de présenter les objectifs stratégiques, l'organisation pour les atteindre et le rôle des différents acteurs. Ensemble, nous portons l'ambition que l'escrime suisse, par des performances, soit reconnu comme un acteur de l'élite mondiale.

L'objectif du concept est de décrire l'orientation stratégique du sport de performance. Cela a pour but des bases commune, de soutenir et faire progresser ensemble de l'escrime en Suisse.

L'athlète est au centre du processus. Il s'agit de l'accompagner, de le former, de le soutenir dans la construction de sa carrière. Swiss Fencing est une ressource complémentaire aux autres partenaires.

Ensemble, nous sommes plus forts. Une communication interne claire, précise et transparente est un objectif de Swiss Fencing. Pour atteindre cet objectif vous avons prévu de mettre en place se faire des moments de formation et de communication : kick off en début de saison, journées des présidents, journées des entraîneurs et maîtres d'armes.

De manière générale, ce concept de promotion du sport de performance permet de fournir à toutes les personnes intéressées les informations nécessaires sur l'escrime de haut niveau.

Athlètes, parents, maîtres d'armes, présidents et comités de clubs, merci à tous pour votre engagement.

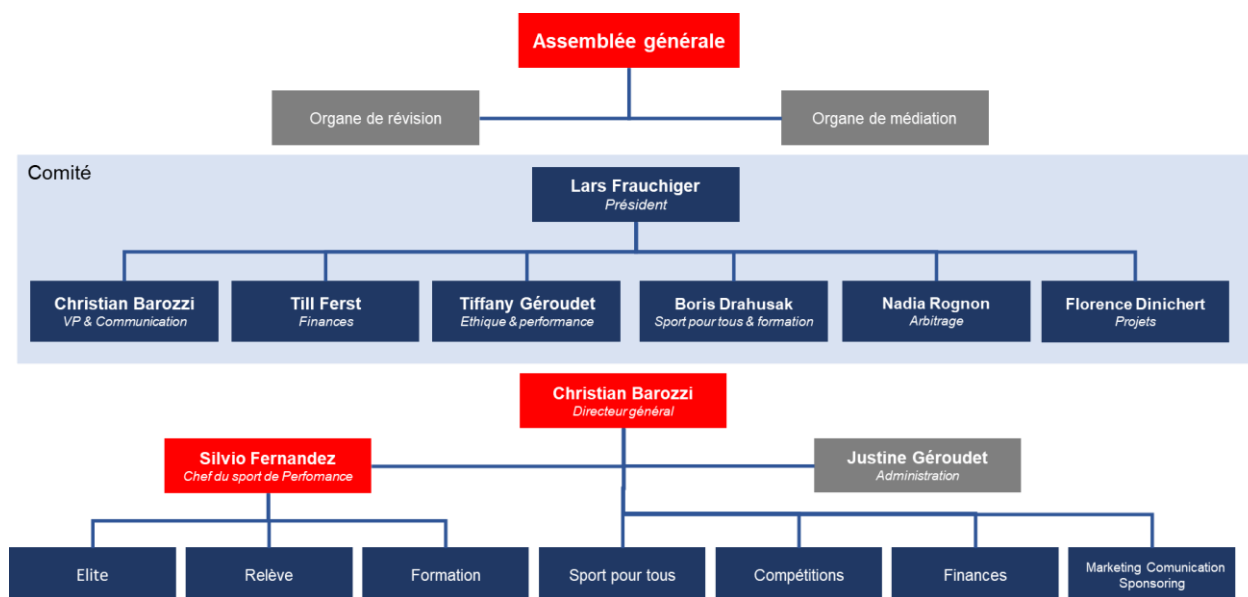
Christian Barozzi
Directeur général

Silvio Fernandez
Chef de la performance

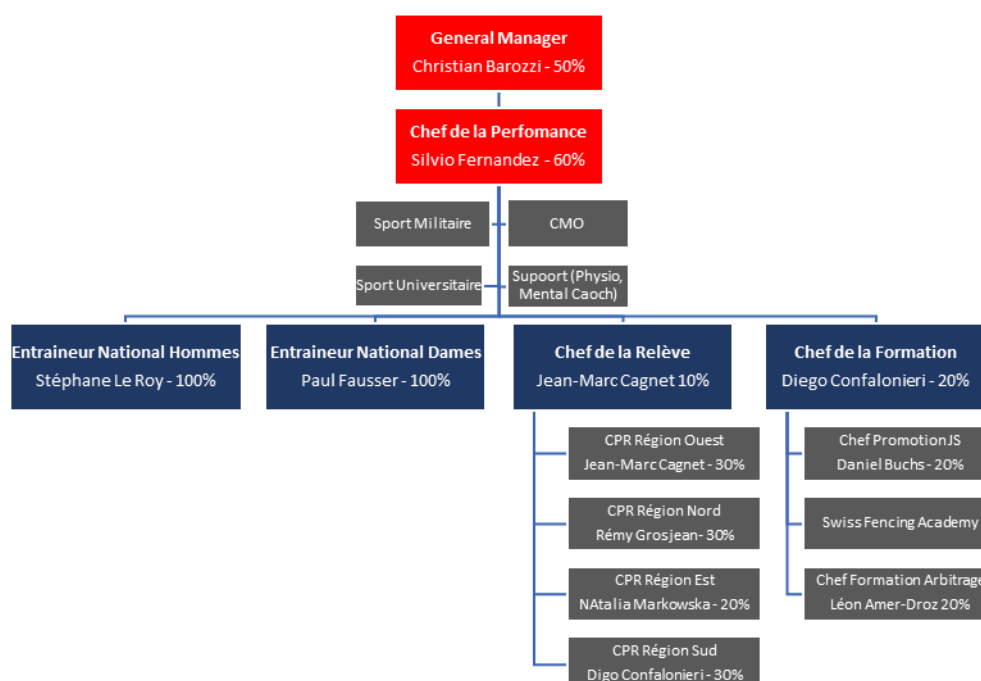
2. Organisation

2.1 ORGANIGRAMMES

2.1.1 Organigramme général



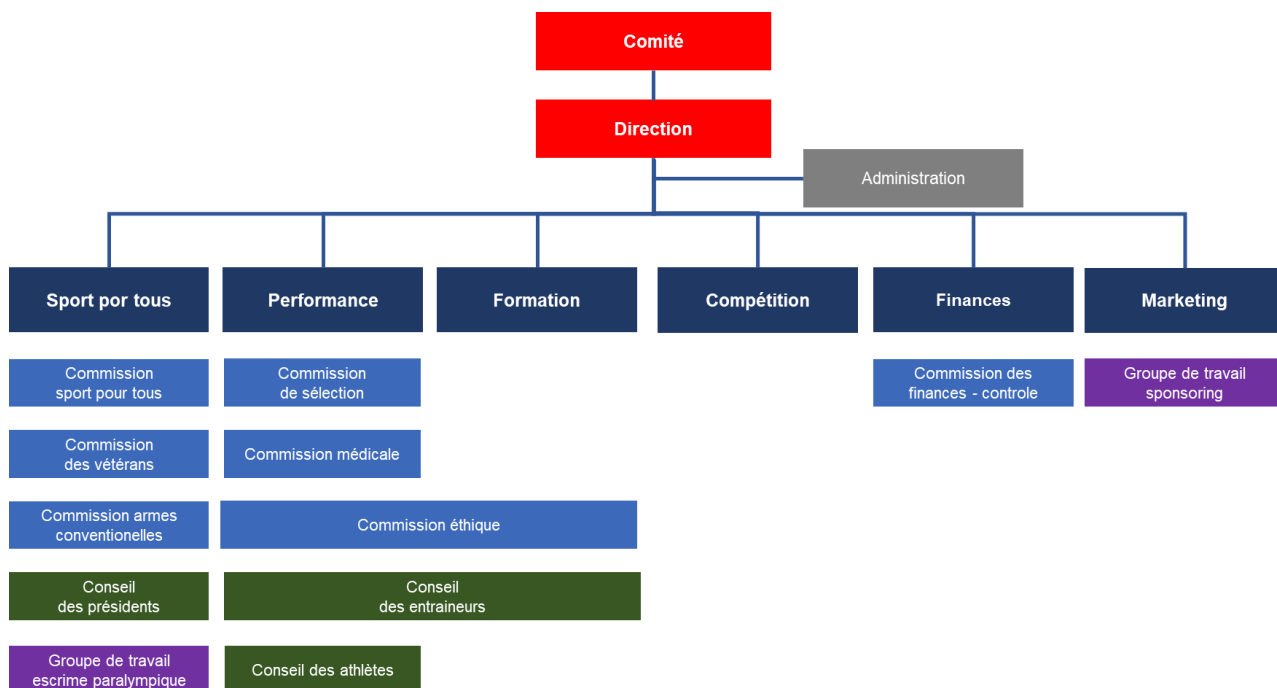
2.1.2 Organigramme spécifique - Sport de Performance



2.1.3 Fonctions de support

Fonctions spécifiques de support	
Responsable de la promotion du Sport Militaire	Col Silvano Petrini
Responsable du Sport Universitaire	Solange Emmeneger
CMO - Responsable Médical	Dr. Marco Marano
Responsable du Secteur des Vétérans	Anton Krieger
Responsable U14	Ambre Civiero
Responsable Ethique	Tiffany Géroudet
Responsable antidopage	Dr. Marco Marano
Conseiller des athlètes	Silvio Fernandez
CPO	Dania Santini

2.2 COMMISSIONS ET CONSEILS



2.2.1 Commission de Sélection (CS)

Commission permanente	Nom
Président de Swiss Fencing et de la CS *	Lars Frauchiger
Membre du Comité et Responsable de l'éthique	Tiffany Géroudet
Chef de la performance	Silvio Fernandez

Elite et U23

Entraîneur National Hommes	Stéphane Le Roy
Entraîneur National Dames	Paul Fausser

+

Relève U17 et U20

CPR Région Ouest	Jean-Marc Cagnet
CPR Région Nord	Rémy Grosjean
CPR Région Sud & Est	Diego Confalonieri

+

Armes Conventionnelles

Responsable technique sabre	Georges Hadzopoulos
Responsable technique fleuret	Yanaki Altanov

+

Vétérans

Responsable Vétérans	Anton Krieger
----------------------	---------------

+

U14

Responsable U14	Ambre Civiero
-----------------	---------------

2.2.2 Conseil des athlètes (dès septembre 2023)

Conseil des athlètes

Epée Dames Elite - Noemi Moeschlin*	Epée Hommes Elite - Alexis Bayard*
Epée Dames U23 - Virginia Romeo	Epée Hommes U23 – Johnathan Führiman
Epée Dames U20 – Andrina Lusti	Epée Hommes U20 – Alban Aebersold
Epée Dames U17 – Alona Plytkевич	Epée Hommes U17 – Juliano Squieri

* Représentants des athlètes avec droit de vote à l'Assemblée Générale

2.2.3 Commission médicale

Commission médicale

Dr Marco Marano	Président de la Commission - CMO
Dr. David Rothlisberger	Vice CMO
Danja Santini	CPO
Nicole Weber	Vice CPO
Silvio Fernandez	Chef de la performance

2.2.4 Commission éthique

Commission éthique	
Tiffany Géroudet	Présidente de la Commission
Stephan Kronbichler	Sion
Till Ferst	St. Gallen
Boris Drahusak	Genève
Luca Bernasconi	Lugano

2.2.4 Conseil des entraîneurs

Conseil des entraîneurs	
Silvio Fernandez	Chef de la performance et Président du Conseil
Stéphane Le Roy	Entraîneur national Hommes
Paul Fausser	Entraîneur national Femmes
Jean-Marc Cagnet	Chef de la relève et entraîneur relève Ouest
Rémy Grosjean	Entraîneur relève Nord
Diego Confalonieri	Entraîneur relève Sud-Est
Ambre Civiero	Responsable U14
Georges Hadzopoulos	Responsable secteur sabre
Yanaki Altanov	Responsable secteur fleuret

2.3 ORGANISATION

Le développement harmonieux de l'athlète est au centre de nos préoccupations. Toutes les décisions doivent correspondre aux différentes étapes qui permettent à un jeune débutant d'exprimer, de construire ses compétences pour donner le maximum de son potentiel. A chaque étape correspond des objectifs, un cadre d'accompagnement, des exigences pour tous les partenaires que ce soit sur les plans local, régional, national et international.

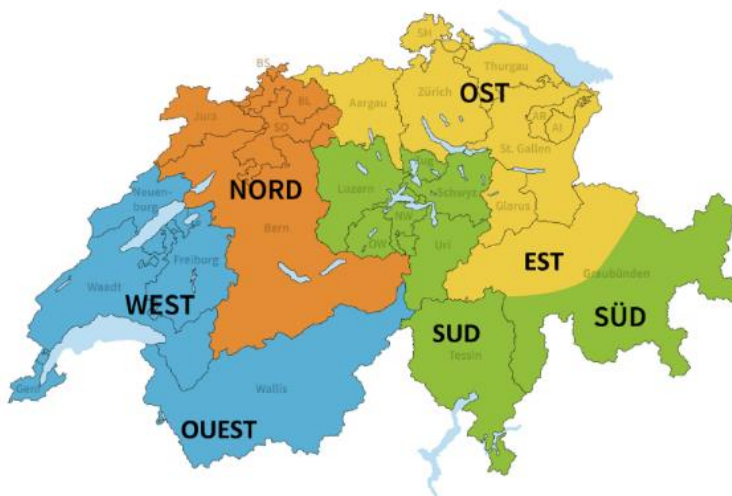
2.3.1 Niveau Local

L'athlète s'entraîne au club (Label club de formation, bronze, argent), avec le Maître d'arme du club et acquiert ses premières expériences de compétition (Circuit National Jeunesse).

2.3.2 Niveau Régional

L'athlète s'entraîne (Cadre régional / Swiss Olympic Talent Card régionale) au club (Label Or, Centre régional d'entraînement ou Centre régional de performance) avec l'entraîneur de club en coordination active avec le Chef de la Relève Régional.

Il participe aux CEPE et aux stages et participe à des compétitions nationales (Circuits National Jeunesse, Tournois de sélections, Championnats Suisse) et internationales (Coupes d'Europe, tournois internationaux, circuits étrangers).



2.3.3 Niveau National

L'athlète s'entraîne (Cadre national juniors et élite / Swiss Olympic Talent Card nationale, Swiss Olympic Card élite, bronze, argent, or) au club ou au centre de performance nationaux (Label Or ou Centre de performance régional ou Centre de performance national) avec l'entraîneur national, les entraîneurs de la relève et son Maître d'armes de club.

Il participe aux CEPE R et N aux stage de performances. Représente la Suisse lors de compétitions. Il participe aux compétitions nationales (Championnats suisses, tournois de sélections) et internationales (Coupes du Monde, Championnats d'Europe, Championnats du Monde, Jeux Olympiques).

Les détails concernant la formation des entraîneurs se trouvent au chapitre 6.5.



3. Objectifs

Dans le sport de compétition, Swiss Fencing a des objectifs de performance concrets, ainsi que des objectifs de développement. La fédération n'a qu'une influence limitée sur les objectifs de performance. Elle essaie de soutenir les performances avec le meilleur travail possible lors de la préparation et le développement sur le parcours de l'athlète.

Swiss Fencing a des objectifs de résultats pour chaque cycle olympique ainsi que des objectifs de développement afin de préparer au mieux la relève prochaine. Swiss Fencing essaie de soutenir au mieux les athlètes en complémentarité du rôle des familles et des clubs.

3.1 Vision et Mission

Vision:

1. Swiss Fencing offre un cadre d'organisation (calendrier, suivi, encadrement, structure) propice à l'émergence d'une élite capable de performances
2. Swiss Fencing offre avec les CNP (centres nationaux de performance) un environnement d'entraînement optimal qui permet aux athlètes de progresser. L'organisation de camps d'entraînement est un outil complémentaire.
3. Swiss Fencing met à disposition un encadrement de qualité pour encadrer les athlètes.
4. Swiss Fencing garantit des critères de sélection cohérents et transparents pour les participations aux compétitions internationales et sélectives pour les championnats d'Europe, du monde et pour les Jeux Olympiques

Mission:

1. Secteur Relève

1. Offrir un cadre optimal pour que les talents puissent atteindre l'élite mondiale.
2. Identifier et promouvoir les talents.
3. Assurer une complémentarité harmonieuse entre les clubs et le groupe de la relève
4. Renforcer les structures des clubs comme fabrique des futurs talents

2. Secteur Elite

1. Créer et développer des centres de compétences nationaux
2. Créer une structure d'organisation capable de soutenir les athlètes de haut-niveau
3. Garantir la présence d'entraîneurs nationaux de haut niveau
4. Soutenir les athlètes dans la gestion de leur carrière

3.2 Objectifs de développement

Les objectifs de développement sont au cœur de la promotion du sport de performance. La structure d'encadrement existe pour accompagner et soutenir les athlètes dans leur parcours et de leur permettre d'exprimer au mieux leur potentiel sportif. Elle se décompose de la manière suivante :

1. Des lieux d'entraînement complémentaires du club jusqu'aux centres de performance nationaux. Leur complémentarité et leur fonctionnement sont évalués régulièrement afin d'en améliorer l'efficacité.
2. Des plans d'entraînement adaptés en lien avec un calendrier cohérent afin de construire le pic de performance pour les compétitions les plus importantes. Sont intégrés des stages ciblés en fonction du calendrier.
3. Planification de carrière athlètes comme valeur fixe. La carrière duale est d'une importance capitale en Suisse. En effet, nous partageons la responsabilité du développement des athlètes et souhaitons nous assurer que nos athlètes pensent également à la carrière post-sportive.
4. Un cadre de formation à la fois pour renforcer le travail réalisé par les clubs, fabriquer des nouveaux talents et permettre un échange de pratiques pour utiliser au mieux les différentes écoles d'escrime qui s'expriment en Suisse.
5. Une volonté d'utiliser toutes les compétences présentes dans les sciences du sport : préparation physique, préparation mentale, suivi médical des athlètes en lançant notamment des études spécifiques à notre sport en collaboration avec des instances universitaires ou agences spécialisées.
6. Soutenir la carrière du sportif en les aidant à anticiper et préparer la suite de leur carrière post-sportive.

3.3 Objectifs de performance 2021-2024

Les objectifs de performance prévoient les classements suivants pour les prochaines années :

Compétition internationale	2021	2022	2023	2024
Jeux Olympiques				1x T8 ind 1x 3 eq
CM Elite		1x T8 ind 1x 3eq	1x T8 ind 1x 3eq	
CE Elite	1x 3, T8 ind 1x 3eq	1x 3, T8 ind 1x 3eq	1x 3, T8 ind 1x 3eq	1x 3, T8 ind 1x 3eq
CE U23	2x3p, 1x T8 ind 1x3 eq	2x3p, 1x T8 ind 1x3 eq	2x3p, 1x T8 ind 1x3 eq	2x3p, 1x T8 ind 1x3 eq
CM U20	1x T8 ind 2x T8 eq	1x T8 ind 2x T8 eq	1x T8 ind 2x T8 eq	1x T8 ind 2x T8 eq
CE U20	1x T8 ind 1x3, 1x T8 eq	1x T8 ind 1x3, 1x T8 eq	1x T8 ind 1x3, 1x T8 eq	1x T8 ind 1x3, 1x T8 eq

4. Parcours de l'athlète selon FTEM

L'ensemble du parcours des athlètes est disponible en ligne.

Dans cette section, l'athlète est au centre de l'attention. Les thèmes du cadre, de la sélection et de la carrière y sont expliqués.

ESCRIME

Swiss Fencing
www.swiss-fencing.ch



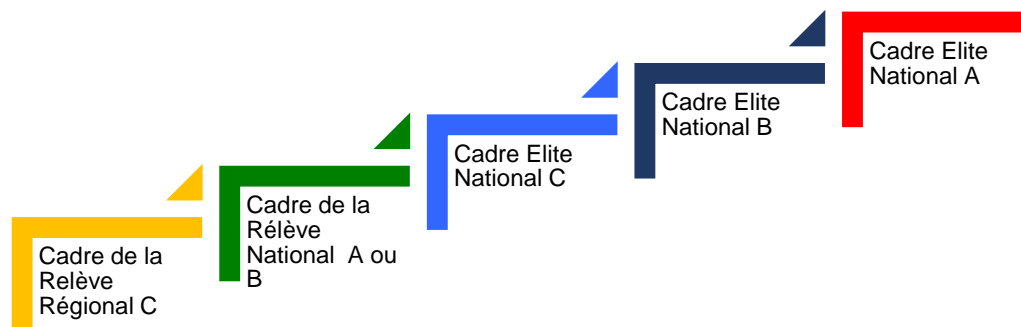
STRUCTURE DU PARCOURS DE L'ATHLÈTE POUR LE SPORT D'ÉLITE

FTEM	FOUNDATION			TALENT				ELITE		MASTERY
Phase	F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M
Mots-clés	Découvrir, acquérir et consolider les mouvements de base			Démontrer le potentiel	Confirmer le potentiel	S'entraîner et atteindre les objectifs	Percer et être récompensé	Représenter la Suisse (au niveau international)	Succès au niveau international	Domination d'une spécialité sportive
Compétitions internationales	Engagement et varier les mouvements de base			Universiade, CISM				CE, CM, JO		
Card / structure des cadres	Engagement et varier les mouvements de base			Coupe d'Europe U17, U23 / Coupe du monde U20				Cadre B		
				Cadres nationaux U17, U20, U23				Cadre C		
				Cadres régionaux U17, U20, U23				Cadre A		
Volume d'entraînement (par semaine) en heures	4	8	11	11	13	15	16	18	18	18
Compétitions par année	5	8	10	12	15	18	20	20	20	

■ Spécifique à la discipline sportive (entraînement et compétition) ■ Condition physique (force, souplesse, coordination) ■ Autres activités sportives (sport scolaire, activités polysportives, entraînement complémentaire)

4.1 PHASES DE DÉVELOPPEMENT

Les niveaux de cadre sont un moyen de classer les athlètes et leur niveau de développement. Swiss Fencing sélectionne les athlètes dans les niveaux de cadre suivants :



4.1.1. Cadre de la Relève Régional C: T1 - T3 (13- 19 ans)

- Swiss Fencing commence la sélection des cadres dès le passage à la catégorie U14 sur la base des tests PISTE et des résultats dans la catégorie U14 et U17.
- Swiss Fencing gère différents cadres régionaux, répartis selon les régions linguistiques.

- Les athlètes d'un cadre régional reçoivent une Swiss Olympic Talent Card régionale. Le nombre de ces cartes est limité à 60.
- Les cadres régionaux C est encadré principalement par le chef de la relève régional.
- Stages d'entraînement avec un objectif de développement est proposé un week-end tous les deux mois. La participation est facultative.
- L'athlètes participe aux CEPE L et CEPE R.
- Ces mesures ont pour but de faire progresser les athlètes par des comparaisons régionales et un encadrement professionnel.

4.1.2 Cadre de la Relève National A-B: T3 - T4 (15- 19 ans)

- Les athlètes sélectionnés dans le cadre national de la relève font partie des meilleurs de leur année de naissance au niveau national et ont un grand potentiel pour réussir leur transition vers le domaine de l'élite.
- Au niveau international, ces athlètes se confrontent à leurs concurrents du même âge.
- Les athlètes qui ont déjà du succès au niveau international dans leur catégorie ont déjà atteint le niveau T4 sur le parcours des athlètes FTEM.
- Le chef de la relève régional est responsable de l'encadrement du cadre national de la relève.
- Les athlètes du cadre de la Relève national reçoivent une Swiss Olympic Talent Card nationale. Le nombre de ces cartes est limité à 25.
- Deux stages d'entraînement sont proposés aux cadres nationaux de la Relève.
- Ils participent aux CEPE R et aussi aux CEPE N (Rassemblement nationaux de la Relève).
- Dans le cadre du développement des compétences de compétition, les premières compétitions internationales sont abordées en tant que délégation (CM, CE).
- Les meilleurs de Suisse se rencontrent pour un échange commun - généralement aux CNP - afin de pouvoir apprendre de leurs modèles. En raison de la carrière duale (ou premier diplôme de formation), l'entraînement se déroule souvent encore dans les structures d'origine (club formateur).

4.1.3 Cadre Elite C : T4 (20-26 ans)

- Les athlètes des catégories U23 et Elite peuvent être sélectionnés dans le cadre C. L'entrée dans ce niveau de cadre se fait par la réalisation de performances en compétition.

- Comme le niveau de performance international de l'élite est nettement plus élevé que celui des juniors, il n'est pas facile de s'établir dans la catégorie élite.
- Ce domaine T4, dans lequel se trouvent les athlètes, doit être considéré comme un domaine clé dans leur carrière sportive. C'est là que se décide leur capacité à rejoindre l'élite internationale. Cela peut prendre plusieurs années, car d'autres nations permettent à leurs jeunes athlètes de suivre une formation duale de plusieurs années avec une solution scolaire adaptée au sport. De ce fait, de nombreux jeunes sportifs étrangers réalisent des volumes d'entraînement plus élevés que nos athlètes du même âge. En conséquence, le pas à franchir entre le niveau junior et le niveau élite, en passant par les moins de 23 ans, est normalement plus important pour le sportif suisse. Toutefois, il s'avère que le potentiel de développement est également plus élevé. Swiss Fencing souhaite donner à l'athlète le temps nécessaire pour se développer. C'est la raison pour laquelle il est possible d'appartenir au cadre C pendant plusieurs années.
- Outre les critères de sélection, les points suivants sont pertinents pour le maintien dans le cadre C :
 - une focalisation sur le sport conformément au plan de carrière convenu et
 - une évolution positive des performances sur plusieurs années.
- Des conventions d'objectifs individuelles sont en outre conclues avec les athlètes qui font déjà partie du cadre C depuis longtemps.
- Le cadre C est encadré par les entraîneurs de la Relève et l'entraîneur national de l'élite. Deux à trois stages d'entraînement ont lieu chaque année, ainsi que des mesures isolées. De plus, les portes des CNP sont ouvertes aux athlètes du cadre C pour des périodes d'entraînements.

4.1.4 Cadre Elite B : E1 (20-26 ans) et cadre Elite A : E2 -M (20-26 ans)

- Les athlètes des cadres B et A ont atteint le niveau de l'élite internationale. On peut s'attendre à ce que les participants aux Jeux olympiques soient parmi ces athlètes.
- Afin d'influencer positivement cette évolution, il existe en outre un groupe de projet olympique.
- Les cadres B et A sont encadrés par l'entraîneur national de l'élite.

4.2. SÉLECTIONS DE CADRES

4.2.1. Sélections pour la Relève

Swiss Fencing a pour mission de découvrir des talents prometteurs, c'est-à-dire des athlètes de la relève présentant un potentiel particulier pour une performance et des succès élevés, et de les initier dans un premier temps au sport de compétition par une promotion ciblée, puis de les soutenir à tous les niveaux de performance jusqu'à ce qu'ils deviennent des athlètes d'élite.

Pour l'identification et la sélection des talents, la sélection dans les cadres régionaux et le cadre national de la relève se fait selon PISTE.

PISTE signifie

- **P** - Prédicatif, se baser sur les performances futures à l'âge de l'élite et non sur les performances actuelles
- **I** - Intégratif, différents facteurs pertinents pour les performances futures
- **S** - Permettre une approche systématique et standardisée
- **T** - Impliquer les formateurs en tant que vecteurs de compétences essentiels
- **E** - Utiliser les évaluations des formateurs comme méthode d'évaluation

Vous trouverez de plus amples informations sur l'identification et la sélection des talents dans le manuel de Swiss Olympic.

Les critères suivants sont pris en compte dans la sélection des talents et des cadres de Swiss Fencing :

- Performances en compétition
- Tests de performance
- Conditions d'octroi des prestations
- Évaluation du potentiel
- Niveau de développement biologique
- Conditions d'entraînement de l'athlète

L'évaluation du potentiel est effectuée par les Chefs de la relève régionaux et le Chef de la performance de Swiss Fencing en tenant compte des points suivants :

- Âge et effort d'entraînement
- Environnement de l'athlète
- Motivation de l'athlète
- Conditions psychologiques de l'athlète
- Évolution des performances de l'athlète (pour les athlètes plus âgés à l'entraînement)
- Capacité de charge de l'athlète

Le processus de sélection s'effectue pendant les journées de test et en mai/juin. A la fin du processus, la Commission de sélection de la relève transmet les résultats à Swiss Olympic avec une proposition de sélection. La décision finale concernant l'attribution des Swiss Olympic Talent Cards régionales et nationales liées à la sélection revient à Swiss Olympic.

Le concept de sélection actuel ainsi que la liste des cadres sont disponibles sur le site de Swiss Fencing.

4.2.2. Sélections Elite

L'objectif principal de Swiss Fencing dans le sport de compétition est de célébrer des succès internationaux.

L'objectif est de remporter des médailles aux Jeux olympiques de 2024 et 2028, aussi bien aux épreuves individuelles qu'en équipe.

La participation et l'obtention de médailles aux championnats internationaux (championnats du monde et d'Europe) ainsi qu'à d'autres compétitions internationales (Coupe du monde et Coupe

d'Europe) se situent dans le parcours de l'athlète vers l'objectif susmentionné. Elles doivent contribuer au développement de l'athlète et à l'atteinte d'un niveau international plus élevé.

La commission de sélection Elite est responsable de la sélection pour les cadres C, B et A. La période de sélection se termine en aout de chaque année de la même année. Outre les performances en compétition, la sélection tient également compte de l'évolution des performances. D'autres informations telles que le concept de sélection et la liste des cadres sont disponibles sur le site Internet.

4.2.3. Statut des blessés

L'objectif de Swiss Fencing est de promouvoir l'athlète de manière optimale. Malheureusement, des blessures peuvent survenir en cours de route. C'est pourquoi Swiss Fencing prononce une clause de blessure - celle-ci peut être de nature physique. Si un athlète doit s'arrêter en raison d'une blessure et ne peut donc pas présenter les performances requises lors des compétitions, son statut est gelé. Au moment où l'athlète décide qu'il est de nouveau suffisamment en forme pour participer à des compétitions, ses performances comptent de nouveau à part entière.

4.3. TRANSITION DE CATHEGORIE

Il y a plusieurs transitions à maîtriser dans le parcours de l'athlète. La plus importante est sans doute le passage des juniors à l'élite. Swiss Fencing est consciente de ces défis et a donc défini des mesures spécifiques de soutien. Swiss Fencing souhaite une transition en douceur dans l'intérêt de l'athlète.

Transition 1 :

La transition 1 se situe dans le T3 et décrit la dernière année chez les juniors. Il existe une collaboration entre l'entraîneur national élite et l'entraîneur de la relève ou l'entraîneur de club. Les progrès et les objectifs sont discutés lors d'échanges réguliers avec l'athlète et son entraîneur personnel. Un soutien est apporté dans la planification de la saison, de l'entraînement et de la compétition. L'orientation vers un niveau de performance international sert de base.

L'objectif est d'acquérir de l'expérience et de réussir ses premières participations en Coupe du Monde, ainsi que de réussir dans sa catégorie.

L'entraînement sert à former un athlète complet. Si le niveau de l'athlète est correct, l'entraîneur national élite invite ces athlètes stages d'entraînement de l'élite. L'invitation se fait sur la base du développement de l'athlète, de son comportement à l'entraînement et en collaboration avec l'entraîneur personnel puis l'athlète. Pour ce faire, l'évolution et la performance lors de stages précédents au niveau junior sont également prises en compte et la décision est prise en concertation avec l'entraîneur de la relève. Les performances en Coupe du Monde junior, CM et CE junior servent de baromètre.

Transition 1 :

La transition 2 se situe dans le T3/T4 (première année du cadre d'élite C). La collaboration entre l'entraîneur national élite et les entraîneurs de la relève est maintenue afin de

progresser et d'atteindre des objectifs pour la saison en cours, en collaboration avec l'athlète et son entraîneur.

L'objectif est d'améliorer la régularité de l'entraînement (entraînements quotidiens et professionnel), ainsi que la réussite dans les compétitions internationale en particulier les Coupes d'Europe U23 ou les Coupes du Monde satellite.

L'athlète acquiert une expérience internationale et apprend à être prêt à temps pour réaliser une performance optimale. A ce niveau, l'entraînement d'escrime devrait être adapté individuellement à l'athlète.

Par ailleurs, on entend également par transition l'exclusion du cadre. Il y a de nombreux moments clés dans le développement des athlètes et la vie ne se planifie pas, c'est pourquoi des facteurs supplémentaires imprévisibles peuvent avoir une influence. C'est pourquoi Swiss Fencing souhaite également accorder une "année intermédiaire" aux athlètes qui n'atteignent pas les critères du cadre. Durant cette +1 année, nous permettons aux athlètes de profiter de certaines offres de la fédération. Nous remplissons ainsi notre obligation envers les athlètes en tant que prestataire de services et de soutien. Nous sommes convaincus qu'il s'agit là d'un atout important dans le développement à long terme de l'engagement dans le sport tout au long de la vie.

Nous essaierons à l'avenir de standardiser le domaine de la transition et de mettre à disposition des outils. Jusqu'à présent, l'échange ouvert a bien fonctionné et il a été possible de réagir aux situations individuelles.

4.4. PLANIFICATION DE CARRIÈRE

Chaque année, un échange a lieu entre les athlètes et les responsables de Swiss Fencing. Les entraîneurs des athlètes concernés ainsi que les parents (à la demande des athlètes de la relève) sont impliqués.

Athlète	Entraîneur	Points de discussion
Cadre Elite A et B	Entraîneur National Chef de la performance	<ul style="list-style-type: none"> Déroulement de la saison Développement des performances Formation/profession Environnement - Formation Objectifs de performance et de développement pour la saison à venir Armée (selon les besoins)
Cadre Elite C	Entraîneur national Chef de la performance Chef de la relève national	<ul style="list-style-type: none"> Déroulement de la saison Développement des performances Objectifs de performance et de développement pour la saison à venir
Cadre de la relève A et B	Chef de la performance ou Chef de la relève national régional	<ul style="list-style-type: none"> Déroulement de la saison Développement des performances École/formation Environnement - Formation

		<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs de performance et de développement pour la saison à venir • Armée (selon les besoins)
Cadre de la Relève C	Chef de la Relève Régional Entraîneur de Club	<ul style="list-style-type: none"> • Déroulement de la saison • Développement des performances • École/formation • Environnement - Formation • Objectifs de performance et de développement pour la saison à venir

4.4.5. Carrière post-sportive

Dans ce domaine également, Swiss Fencing veut assumer ses responsabilités d'accompagnant en complémentarité du rôle des familles. Un réseau de professionnels est en cours de construction. Des pistes existent dans le domaine strict de l'escrime, mais il s'agit d'élargir ce soutien à d'autres domaines professionnels en fonction du cursus et de la personnalité de nos sportifs.

Les athlètes donnent tout pour le sport et ce suivi post-sportif est le minimum que la fédération puisse offrir en guise de valorisation. Ce domaine sera développé pour le prochain cycle olympique.

Une possibilité qui existe déjà est de suivre la voie des entraîneurs. La possibilité de se former en tant que moniteur J+S donne la chance d'obtenir les reconnaissances parallèlement au sport, puis d'entrer directement en fonction après le sport.

De plus, Swiss Fencing veut permettre à ses athlètes d'intégrer les structures de la Fédération ou dans les clubs. Différentes solutions sont souhaitées et vont être développées :

- Entraîneur ou Maître d'arme
- Coach d'équipe
- Physiothérapeute ou kiné thérapeute
- Préparateur athlétique
- Mental Coach
- Diététicien
- Fonctions administratives
- Communication, marketing
- Conseiller aux athlètes

5. Planification de carrière

Le domaine Entraînement du FTEM décrit les organismes responsables, les programmes de promotion et les entraîneurs. L'effort sportif est chiffré dans le document séparé Plans d'entraînement cadre. Ce plan d'entraînement cadre est en cours d'élaboration.

5.1. LES ORGANISMES RESPONSABLES EN TANT QU'ENVIRONNEMENT DE DÉVELOPPEMENT

Les organismes responsables permettent de qualifier les institutions et d'expliquer les structures. La structure du club est centrale pour le développement et a lieu au niveau local. En complément, il est possible, à partir d'un certain niveau, d'utiliser la structure régionale et de recourir à son soutien. La solution professionnelle à plein temps, ou de temps en temps, est proposée par le CNP. Les structures sont présentées ci-dessous.

5.1.1. Club

Les clubs sont le point d'entrée dans la discipline et la base du sport. Grâce à beaucoup de cœur et de passion, les enfants et les jeunes sont formés. Les structures sont très différentes les unes des autres. Pour qu'il y ait une possibilité simple de qualifier et de quantifier l'offre du club dans l'esprit du sport, Swiss Fencing attribue tous les deux ans des labels aux clubs. Pour plus de détails, voir 6.2.2.

5.1.2. Structure régionale

Différentes mesures sont proposées dans les régions. Celles-ci ont pour objectif de permettre aux athlètes de même niveau de s'entraîner ensemble et de générer un complément aux possibilités manquantes. L'entraînement commun peut être motivant. Les entraîneurs et les athlètes ont la possibilité de voir une comparaison directe. De plus, l'escrime est certes un sport individuel, mais on se mesure directement à ses adversaires et ce contact peut être utilisé pour se préparer à la saison des compétitions. L'objectif est d'avoir des trajets courts.

CEPE Région Ouest: Lausanne, Genève

CEPE Région Nord: Bale, Berne

CEPE Région Est: Zurich

CEPE Région Sud: Lugano

5.1.3. Centres nationaux de performance (CNP)

Les CNP est un high performance sport center. Actuellement ces centres sont basé à Berne, Zurich et Lausanne. On y propose une offre à plein temps en fonction du calendrier annuel. On s'y entraîne à l'escrime et la récupération est également optimisée. Des partenaires d'entraînement sont invités par phases. Le groupe cible est constitué des cadres nationaux Elite. Pour le soutien transition junior / élite, les juniors de plus de 18 ans peuvent également être pris en compte. Il existe différentes solutions de formation pour une carrière en alternance. Selon les disponibilités, les athlètes des cadres de longue distance, de cross et de duathlon sont pris en compte en fonction de leur niveau.

La stratégie permet de définir la mission suivante au sein des CNP :

- Offrir des conditions (d'entraînement) optimales pour le développement des athlètes : S'entraîner, se défier et travailler ensemble pour développer les compétences de course et performer au niveau international.
- Solution à long terme avec les 3 CNP. A partir de 2027-28 un 4ème centre sera offert avec la structure de Lugano (PSE, avec 16 pistes)
- Établir une culture du sport de compétition, basée sur des normes élevées et promouvoir l'esprit d'équipe.
- Proposer une solution attractive pour les athlètes suisses du cadre national en Suisse.

5.2. LES OUTILS DE PROMOTION POUR LES CLUBS

5.2.1. Jeunesse & Sport (J+S)

J+S est le plus grand programme d'encouragement du sport de la Confédération. Les clubs de formation annoncent leurs activités sportives à J+S et bénéficient de subventions du groupe d'utilisateurs 1. L'inscription se fait par le biais du coach J+S du club. Le nombre d'activités J+S annoncées reflète la taille de notre sport dans le domaine de la relève et constitue un critère important pour la fixation de la contribution de base de la promotion des espoirs par Swiss Olympic.

5.2.2. Attribution du label aux clubs de formation

Projet en cours de réalisation pour mars 2024

5.3. VOIES DE PROMOTION POUR LES ATHLÈTES

5.3.1. Carte olympique suisse

La Swiss Olympic Card est une distinction pour les athlètes - d'une part pour les performances en compétition réalisées au niveau international et d'autre part pour le potentiel existant. Les dispositions se trouvent en ligne.

Swiss Olympic attribue les cartes en accord avec Swiss Fencing.

- Relève
 - Talent Card régionale
 - Talent Card nationale
- Élite
 - Carte Bronze
 - Carte Argent
 - Carte Or

La "**Swiss Olympic Talent Card**" est un instrument important du système sportif suisse, sur lequel s'appuient les cantons, les communes et les écoles. L'encouragement commun et optimal des sportifs talentueux de la relève sur leur chemin vers l'élite est au centre de cette démarche. La carte détermine quels sont les sportifs de la relève qui sont enregistrés dans les programmes de promotion des fédérations et qui doivent être encouragés de manière ciblée :

- Talents locaux (T1) : les talents locaux peuvent être reconnus par les régions ou les fédérations cantonales
- Talents régionaux (T1-T3) : les athlètes du cadre régional sont identifiés comme talents régionaux. Ils reçoivent une Swiss Olympic Talent Card régionale. La possession de cette carte leur permet d'accéder à une école partenaire de Swiss Olympic. D'autres avantages sont par exemple un accès à prix réduit ou gratuit à certaines piscines.
- Talents nationaux (T3, T4) : les athlètes du cadre national de la relève sont identifiés comme talents nationaux et reçoivent une Swiss Olympic Talent Card nationale. Ils bénéficient des mêmes avantages qu'avec une carte régionale. Ils bénéficient en outre de prestations ou de réductions de la part des partenaires de Swiss Olympic.
- Les athlètes des cadres Elite reçoivent une Swiss Olympic Card Elite. Ils ont ainsi accès au programme Swiss Olympic Career et à des prestations spéciales ou à des réductions de la part des partenaires de Swiss Olympic.
- Les critères d'attribution d'une Swiss Olympic Card bronze, argent ou or sont listés dans le tableau.

5.3.2. Fondation de l'Aide sportive suisse

La Fondation de l'Aide Sportive Suisse est un partenaire très important. En effet, la fondation permet d'apporter un soutien financier direct aux athlètes.



Avec un parrainage, les athlètes de la relève bénéficient d'une contribution de soutien annuelle de CHF 2'000. Les athlètes titulaires d'une Talent Card nationale peuvent postuler pour un parrainage auprès de l'Aide sportive suisse.

Les titulaires d'une Swiss Olympic Card or, argent ou bronze ont la possibilité de demander une contribution d'encouragement à la Fondation de l'Aide sportive suisse. Une contribution d'encouragement annuelle pouvant aller jusqu'à CHF 36'000 peut être obtenue.

5.3.3. Armée

L'armée est un autre partenaire important pour Swiss Fencing. Les athlètes sélectionnés peuvent profiter des trois outils de promotion suivants de l'armée.

- École de recrues pour sportifs d'élite (ER) T4/E1
- Cours de répétition pour sportifs d'élite (CR) T4 – M
- Militaires contractuels Postes de sportifs d'élite E1 - M



Toutes les possibilités de soutien sont également ouvertes aux femmes. Une collaboration à long terme est envisagée avec l'armée. Après l'ER, les athlètes sont en cours de répétition pendant environ 8 ans, jusqu'à ce que les jours de service soient payés.

Le Concept du sport d'élite dans l'armée décrit les canaux et les procédures d'inscription.

La collaboration de Swiss Fencing avec l'armée est décrite dans un document.

Dans la mesure du possible, Swiss Fencing propose chaque année une ER pour sportifs d'élite. Les athlètes qui ont suivi l'ER pour sportifs d'élite peuvent bénéficier de cours de répétition (CR) dans les années qui suivent. Un athlète peut obtenir jusqu'à 130 jours de CR par an. Ces jours doivent être utilisés pour soutenir l'amélioration des performances. Ils peuvent donc être utilisés pour l'entraînement aux CNP, les camps Swiss Fencing et les compétitions. L'athlète doit prendre au moins 5 jours d'affilée et les annoncer au moins 3 semaines à l'avance. Le document se trouve sur le site de Swiss Fencing.

5.4. PLANS D'ENTRAÎNEMENT CADRE

De l'initiation à l'escrime(F3) à l'élite mondiale (E2/M), le chemin est long. Dans ce contexte, une bonne formation sportive de base précoce est importante. Cependant, comme c'est généralement le cas dans les disciplines d'endurance, l'âge de la performance maximale en escrime est relativement tardif et se situe entre 24 et 29 ans. Un entraînement structuré et à long terme est la clé du succès.

Pour cela, Swiss Fencing est en train d'élaborer un plan d'entraînement cadre avec des heures d'entraînement théoriques et leurs contenus / objectifs.

5.5 SYSTÈME DE COMPETITION

5.5.1 Quotas Coupe du monde, Grand-Prix et Circuit Européen

Pour les tournois Coupe du monde qui se déroulent en Suisse (**Senior** : Berne, **U20** : Bâle), le nombre maximal de participants est 20. En plus, le nombre de participants nécessaires pour remplir et donc atteindre des poules avec le même nombre d'escrimeurs (max 6).

En cas de manque d'engagement, de niveau et / ou d'assiduité aux entraînements, et de respect des règles, SF se réserve le droit de sélectionner moins d'athlètes que le quota le permet. SF se réserve le droit de rajouter des athlètes U23/U20 dans le contingent des athlètes sélectionnés pour les WC et GP (en accord avec le responsable de la relève).

Catégorie	Quota
	Grand-Prix : 12 athlètes par pays – au maximum
	Coupe du Monde : 12 athlètes par pays – au maximum
	Circuit européen : pas de quota, les compétitions sont open (aussi pour les séniors)
	Coupe du Monde : 12 athlètes par pays – au maximum, âge minimum : 13 ans
	Circuit européen : 20 athlètes par pays au maximum – Swiss Fencing convoque 15 athlètes

5.5.2 Politique sportive FIE

Le calendrier sportif de la FIE prévoit un nombre réduit de tournois officiels (3 GP et 5 épreuves de Coupe du monde, en individuel et par équipe). Les pondérations/coefficients multiplicateurs suivants s'appliquent pour le classement mondial de la FIE :

Genre	Coefficient
	1.0
	1.5
	2.5
	3

5.5.3 Critères de sélections

La sélection des athlètes est basée sur les conditions et les critères suivants :

- Position au classement « Tournois de sélection »
- Position au classement mondial
- Esprit d'équipe et engagement
- Attitude exemplaire lors des entraînements et des compétitions individuelles et par équipes
- Respect de la planification des compétitions et des entraînements
- Observation des règles de publicité et de sponsoring
- Observation des lignes directrices antidopage et de la charte éthique de Swiss Olympic

Pour des motifs sportifs, la CS peut déroger aux critères de sélections en faveur des athlètes, à condition que ceci ne se fasse pas au détriment d'autres athlètes.

Les décisions de sélection peuvent faire l'objet d'une contestation adressée par e-mail, en précisant les motifs, au président de la Commission de Sélection dans les **3 jours** suivant la publication sur le site Internet de Swiss Fencing et pour autant que les délais d'inscription et de validation auprès de la FIE/CEE ne soient pas dépassés. La décision définitive est prise par la Commission de Sélection de Swiss Fencing.

Au début de chaque saison le Chef de la Performance prépare avec le staff compétent (entraîneurs nationaux chef de la relève) la **Planification de la saison**. Dans ce document sont indiqués : les détails des critères de sélection pour la participation aux compétitions internationales individuelles et par équipe, la liste de compétitions de sélection et le système des points.

6. Entraîneurs

L'entraîneur est un élément central du concept de promotion du sport d'élite. Il est important pour Swiss Fencing de voir des entraîneurs spécifiques d'escrime à l'entraînement. Il existe également un outil de planification de carrière pour les entraîneurs. Les niveaux de formation, de la base à l'entraîneur professionnel, sont également basés sur le FTEM. Tous les détails se trouvent dans le concept de formation. La formation est assurée par J+S.

Swiss Fencing a l'engagement et les compétences des entraîneurs suivants :

- Stéphane Le Roy - Entraîneur National Hommes (100%)
- Paul Fausser - Entraîneur National Dames (100%)
- Jean Marc Cagnet - Entraîneur de la Relève région Ouest (30%)
- Rémy Grosjean - Entraîneur de la Relève région Ouest (30%)
- Diego Confalonieri - Entraîneur de la Relève région Sud (30%)
- Ambre Civiero - Responsable de la promotion des U14 (mandat)

L'un des piliers de ce projet est de faire participer les Maitres d'armes de club aux activités de la fédération et ainsi leur donner la possibilité d'acquérir une expérience internationale et de profiter du savoir-faire et de l'expérience des entraîneurs nationaux et ceux de la relève.

De plus, Swiss Fencing souhaite offrir un soutien aux entraîneurs et Maitre d'armes de club afin qu'ils puissent se former et être sollicités au plus haut niveau en escrime.

Les entraîneurs nationaux sont engagés pour au moins un cycle olympique. Leur tâche consiste à réaliser une préparation et un encadrement optimaux pour les athlètes. Selon la taille de la délégation, les entraîneurs de club sont sollicités pour une intervention. Dans le cadre de ces mesures, les Maitres d'armes de club jouent le rôle de coach assistant national et sont là pour tous les athlètes, pas seulement pour les leurs. Ces mesures permettent également d'intensifier l'échange entre les clubs et la fédération. Il en résulte la possibilité pour les entraîneurs d'acquérir une expérience nationale et internationale et de découvrir la philosophie de la fédération. Swiss Fencing est convaincu que ce type d'engagement est important pour le développement du Fencing et du métier d'entraîneur en Suisse.

7. Infrastructures d'entraînement et de compétition (CISIN)

Nouveau concept adopté par le comité le 19.12.2023

8. Soutien scientifique

Au cours des prochaines années, Swiss Fencing a l'intention de développer des projets scientifiques sportifs pour améliorer les performances de nos tireurs.

Lors du Cycle olympique 2018-2021 Swiss Fencing a développé le projet d'analyse vidéo Dartfish, qui était géré par Silvio Fernandez, actuellement le nouveau Chef de la Performance. Lors de ce cycle olympique le Team élite a continué à utiliser les moyens de l'analyse vidéo surtout pour préparer les matchs lors des compétitions par équipe.

Swiss Fencing envisage pour le prochain cycle olympique de réactiver les projets d'analyse vidéo surement avec l'appui de nouvelles technologies et surtout de l'AI (Intelligence Artificielle)

Des projets avec l'appui de l'AI pourraient voir le jour surtout dans le domaine de la planification et l'optimisations des entraînements (volumes, pic de performances), de l'analyse des données médicale, de la prévention des blessures, de le programme de nutrition.

Solange Emmenegger, Maître d'arme du Club de Zoug et responsable du Sport universitaire pour le compte de Swiss Fencing, travaille aussi à temps plein pour la Hochschule de Luzern après avoir conclu sa formation à ETH de Zurich.

9. Concept médical

Nouveau concept adopté par le comité le 19.12.2023

10. Promotion des armes conventionnelles

Actuellement, Swiss Fencing a le potentiel de faire émerger des athlètes seniors de classe mondiale uniquement à l'épée. C'est la seule arme pour laquelle la Suisse peut faire valoir un palmarès, une tradition et un savoir-faire. Par conséquent, conformément à la politique de subvention de Swiss Olympic, seuls les cadres dans la catégorie épée sont formés et soutenus. Cependant, un athlète U17, U20 ou Elite ayant rempli les critères de qualification à l'épée, au fleuret ou au sabre sera sélectionné et pris en charge selon les directives de Swiss Fencing pour les CE et les CM.

Commission développement des armes conventionnelles (Fleuret et Sabre)

Commission développement Fleuret Sabre	
Christian Barozzi	Président de Commission - Fleuret
Yanaki Altanov	Morges - Fleuret
Emanuel Shapira	Zurich - Fleuret
Andreas Moser	Kussnacht - Fleuret
Stéphane Feltgen	Morges - Fleuret
Georges Hadzopoulos	Genève- Sabre
Lothar Winiger	Founex - Sabre
Eric Gorgerat	Yverdon - Sabre

Le but de cette commission est de développer des concepts pour le développement des armes conventionnelles en suisse et notamment avec l'élaboration dans le prochain cycle olympique, d'un concept de promotion intégré avec l'épée pour le sport de masse, un concept de formation avec l'accent aux entraîneurs, maître d'armes et arbitres de fleuret, et aussi un concept de promotion de sport de performance avec une approche pragmatique.

Actuellement nous avons deux pôles de compétence pour le sabre et le fleuret.

1. Genève - Founex pour le sabre
2. Morges et Lausanne pour le fleuret

Commission technique Fleuret Sabre	
Christian Barozzi	Président de Commission - Fleuret
Yanaki Altanov	Entraîneur Fleuret
Stéphane Feltgen	Chef du secteur Fleuret
Georges Hadzopoulos	Entraîneur Sabre
Lothar Winiger	Chef du secteur Sabre

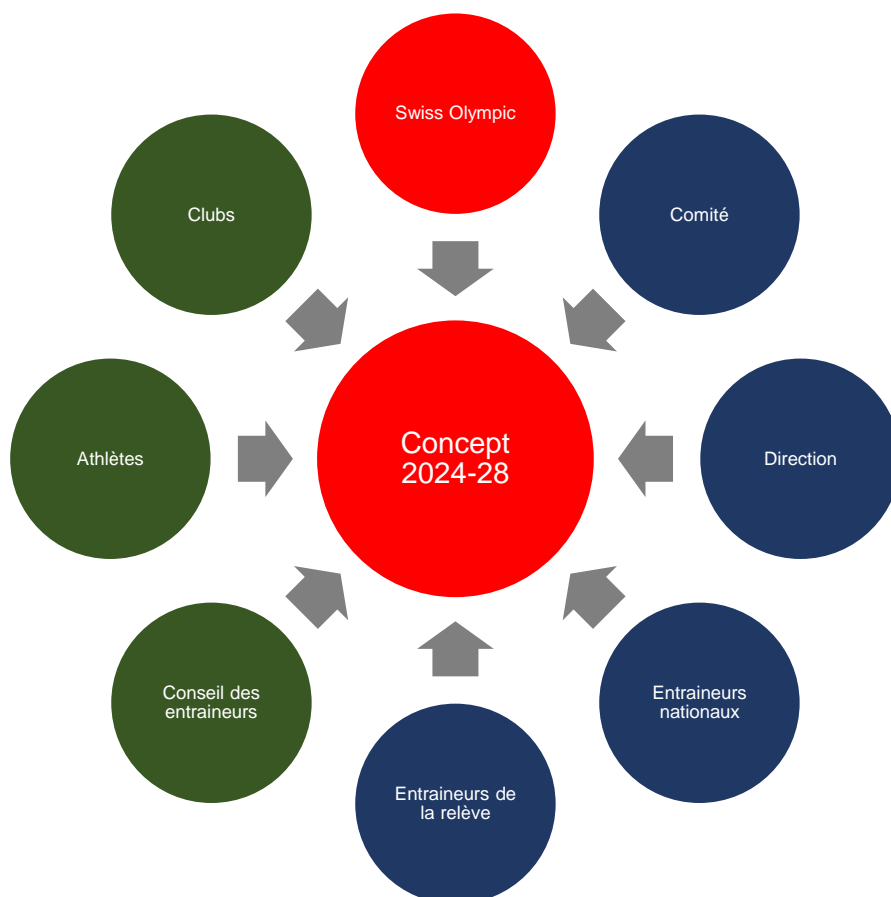
11. Concept 2024-2028

Le concept de la promotion du sport de performance 2024-2028 est un document fondamental pour le développement de l'escrime de compétitions en Suisse.

Pour cette raison un processus de révision doit être prévu et qui puisse d'un cote donner de la stabilité au système et de l'autre l'améliorer.

En collaboration avec Swiss Olympic le document va être revu en profondeur en cherchant d'améliorer les éventuelles lacunes dans l'actuel modèle et l'adapter aux défis de l'escrime mondiale.

11.1 Acteurs



11.1 Processus de révision – Agenda

1. Novembre – décembre 2023
Analyse SWOT avec le Comité, les entraîneurs nationaux et entraîneurs relève
2. Janvier – février 2024
Brainstorming avec les athlètes, comités des entraîneurs et clubs
3. Mars – avril 2024
Définition du concept 2024-2028
4. Mai 2024
Discussion et entretiens avec Swiss Olympic
5. Septembre 2024
Mise en œuvre du nouveau concept 2024-2028.

Ittigen, 19 décembre 2023**Christian Barozzi**
Directeur général**Silvio Fernandez**
Chef de la performance